

2852

DA N°

DA-025-21-DCDC-DD--

Objet: **Demande de prix**

Nous vous demandons de nous soumettre votre offre pour la fourniture du matériel désigné ci-après :

### Installation du système de compension

Désignation	Référence Article	Quantité
Prestation de service spécialiste dans le domaine des installations des batteries pour compensation ( système de compensation par batteries au niveau de 4 postes MT/BT à CHAMI )		1,00
NB: Experience dans le domaine de compensation est exigée		1,00

#### Votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

- 1) Les prix requis TVA comprise sont fermes et non révisables
- 2) Le délai d'option doit être de trois mois
- 3) Les prix s'entendent : **RNM-RENDU A NOS MAGASINS**
- 4) Lieu de livraison **dcdc**
- 5) **Délaï de livraison : Immédiat**

- \* Le dossier peut être retiré auprès du service des achats de la SOMELEC (DAA)
- \* Votre offre doit être présentée sous pli fermé avec mention « Confidentiel et N° Affichage »
- \* Le dossier peut être retiré auprès du service des achats de la SOMELEC (DAA)
- \* Il est exigé de présenter une fiche technique ou un catalogue pour les produits/services proposés

**Les offres doivent être présentées au siège de la Direction des Achats et Approvisionnements Le jeudi, 13/01/2022 à 12:00** où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui le souhaitent.

- \* Le soumissionnaire doit, sous peine de rejet, présenter aux utilisateurs un échantillon du matériel proposé.
- \* La SOMELEC peut ne pas donner suite totalement ou partiellement à la présente consultation.
- \* La SOMELEC peut recourir à la procédure du moins disant par item
- \* Tout fournisseur n'ayant pas fourni au service des Achats un dossier complet comprenant le n° de son registre de commerce (RC), son Code contribuable, son Numéro d'Identification Fiscale (NIF) et son compte bancaire ne pourra pas participer à la soumission et son offre sera rejetée.

**\*\* Sous peine de rejet, le matériel doit être disponible pour une livraison immédiate.**

Directeur Achats et Approvisionnements



6/1/22

